



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE LAVÉRUNE 2017-13
 Séance du 22 mars 2017 à dix-huit heures trente**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Lavérune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roger Caizergues, maire.

Présents:

MM. Caizergues, Carbonneill, Hervet, Laget, Palau, Perez, Petit, Serra, Weber
 Mmes Albigès, Bérard, Bertin, Castillo, Chibani, Olivier, Maury, Pervent,

Absents excusés:

Mme Fraisse pouvoir à M. Caizergues, Mme Vella pouvoir à M. Perez, Mme Vilaplana pouvoir à M. Carbonneill, M. Billette pouvoir à M. Hervet, M. Joly pouvoir à Mme Bérard, M. Lenoir pouvoir à M. Petit

Secrétaire de séance:

M. Carbonneill

Nombre de membres en exercice: 23
Présents: 17 **Absents:** 6
Procurations: 6 **Votants:** 23

Date de convocation et affichage
 16 mars 2017

Objet: Don d'œuvre d'art Pierre FOURNEL

M. le maire informe les membres du conseil municipal du don de deux œuvres d'art à la commune.

Il s'agit d'un étendard sable sur tissu estimé à 1000€ et marécage sable sur toile estimé à 800 €, don de M. Pierre FOURNEL.

Le conseil municipal entend l'exposé de M. le maire et à l'unanimité, accepte le don de l'œuvre d'art énoncée qui sera exposée au musée Hofer Bury.

Ainsi fait et délibéré
 Lavérune le 22 mars 2017
 Roger CAIZERGUES
 Maire